



LE PHARE

DÉCEMBRE | 2011 | vol 20, no 2

À lire



Le doux souvenir généreux !

Habitée de recevoir, et là assise au salon à regarder arriver toute la famille. Habitée de servir, et là assise au bout de la table attendant son assiette patiemment. Je me suis approchée et tout doucement je lui ai demandé : "Toi, grand-maman, comment as-tu rencontré grand-papa ?" Et là, je l'ai vu dans ses yeux... j'ai vu le doux souvenir arrivé. Tout d'abord surprise, elle m'a généreusement raconté. Et nous avons jασé amies, amours, chambres et sorties. Et je ne la vois plus de la même manière... Ho, c'est toujours ma grand-maman, mais j'ai eu l'impression que j'avais reçu mon cadeau avant les autres, un cadeau de génération en génération... je ne m'y attendais pas... Quelle belle surprise !

Il faut aller vers nos grands-mamans et nos grands-papas... ils ont le coeur plein de cadeaux !

- Anne-Lucie



Sommaire

NOTRE ÉGLISE À BESOIN DE NOUS	P. 3
DU NOUVEAU	P. 6
UN QUAI À LA GRANGE DU SURVENANT	P. 9
NOUVELLES CONSIGNES - BOÎTES D'EAU ET ÉQUIPEMENTS	P. 9
UN NOUVEAU SITE DE DÉPÔT POUR LES MATÉRIAUX SECS	P. 10
FRAIS DE 55\$ POUR LES COLLECTES	P. 11
RAPPORT DU MAIRE 2011-2012	P. 18



Monsieur Pierre Lacombe



Chers citoyens et citoyennes,

Déjà une autre année qui s'est écoulée rapidement, et nous voilà à faire des bilans de fin d'année. À mi-mandat, le conseil consacre ses énergies à trouver des solutions pour faire prospérer notre municipalité tout en tenant compte de la capacité de payer de ses citoyens.

C'est avec plaisir que je vous énumère les principaux travaux entrepris lors de l'année 2011 soit, la réfection complète du réseau d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine, la réfection du réseau d'égout pluvial et d'aqueduc sur la portion du chemin du Chenal-du-Moine (village jusqu'à la rue Saint-Michel).

Dans le cadre de la politique familiale, le conseil a procédé à la concrétisation de la phase II du parc des jeux d'eau par l'ajout de deux chapiteaux, l'installation de nouveaux jeux pour enfants de 0- 5 ans et par la plantation de plusieurs arbres. Le virage vert s'est maintenu par la 2e édition de la corvée environnementale de nettoyage des rives.

Le conseil a également poursuivi son objectif de sécurité nautique en procédant au remplacement de bouées de limitation de vitesse. Ces nouvelles bouées, d'un calibre plus gros, correspondent davantage à nos types de cours d'eau.

Au niveau immobilier, il y a eu l'acquisition de la propriété de la *Grange du Survenant* et la poursuite du dossier favorisant un développement résidentiel dans certains secteurs de la municipalité.

En terminant, je vous présente le rapport du maire pour l'année 2011 ainsi que les prévisions budgétaires 2012 préparés par vos élus.

Passez un magnifique temps des Fêtes rempli de partage, de joies, et surtout de santé.

Joyeuses Fêtes à tous!

Pierre Lacombe, maire



Tous ensemble,
donnons-nous la main!

**Gardons notre église ouverte
à Sainte-Anne-de-Sorel!**

CE N'EST PAS JUSTE UNE QUESTION DE RELIGION, MAIS D'UN BÂTIMENT HISTORIQUE ET TOURISTIQUE AU CENTRE DE NOTRE MUNICIPALITÉ.

Nous regardons notre église chaque jour en passant devant mais nous ne voyons plus vraiment tous les services qu'elle nous a rendus au fil des ans, et de ceux qu'elle nous rendra dans le futur.

Que nous la fréquentions régulièrement ou à l'occasion, elle est là pour nous, pour toutes occasions d'événements spéciaux, tels que mariages, baptêmes, funérailles, Noël, Pâques, ou pour la messe dominicale du dimanche.

Mais après 133 années de service, comme tout bâtiment, nous devons effectuer des réparations majeures d'ici les 3 prochaines années.

Notre église est classée et reconnue par le gouvernement du Québec faisant partie du patrimoine et par le fait même, nous avons droit à une demande de subvention que nous avons projetée pour l'année 2012.

Les réparations se chiffrent à 300,000 \$, mais pour y avoir droit, nous devons amasser 100,000 \$, soit le tiers de la dépense.

N'OUBLIEZ PAS QUE LE MONTANT RÉEL DE VOTRE DON DE BIENFAISANCE POUR CE BÂTIMENT HISTORIQUE EST MOINDRE APRÈS LES CRÉDITS D'IMPÔT.

- EXEMPLES:
- Un don de **100.00 \$** équivaut environ à **65 \$ après impôt.**
 - Un don de **200.00 \$** équivaut environ à **130 \$ après impôt.**
 - Un don de **500.00 \$** équivaut environ à **270 \$ après impôt.**

Merci et soyons fiers et généreux pour l'avenir de notre église!

*Daniel Beaulieu,
Président de la fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel*

N.B. Envoyez votre don par chèque à l'ordre de la fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel. Inscrivez votre adresse complète pour votre reçu d'impôt et postez votre don à notre secrétariat au 170, rue George, Sorel-Tracy (Qc), J3P 1E1 (Réparation de l'église).

**TOUS
ENSEMBLE
gardons notre
ÉGLISE
OUVERTE**





Myriam Cournoyer, conseillère,
RQF - Responsable Question
Famille

Rencontre de bienvenue des nouveaux arrivants

Le 11 septembre dernier avait lieu, à la salle du conseil, une rencontre amicale entre les élus municipaux et les nouveaux arrivants dans notre municipalité.

Cette rencontre conviviale se voulait un outil d'intégration pour que les nouveaux arrivants obtiennent les informations nécessaires afin de faciliter leur accueil parmi nous.

Une trousse de bienvenue était remise à chacun, ainsi qu'un petit arbre.



Fête des Sainte-Annois, Sainte-Annoises

Le samedi 27 août dernier se tenait sur le terrain du parc des jeux d'eau, la nouvelle fête familiale organisée par le conseil municipal et chapeauté par le conseiller, Guy Lambert.

Cette fête se voulait un grand rassemblement des familles de Sainte-Anne-de-Sorel.

Grands et petits ont répondu à l'appel et ont participé en grand nombre à la fête.

L'ambiance était très joyeuse et tous ont grandement apprécié cette première édition de la fête des Sainte-Annois, Sainte-Annoises.

À l'an prochain!



DE GAUCHE À DROITE :
GEORGES DUTIL, PIERRE LACOMBE, MAIRE,
GUY LAMBERT*, ANNIE CHAMPAGNE*,
MAXIME DAUPLAISE, DIR. GÉNÉRAL,
GILLES VIGNEAULT*, MYRIAM COURNOYER*
*Conseiller municipal



L'Halloween

avec les membres du conseil

Boo!!

Le lundi 31 octobre dernier, le maire et les conseillers célébraient la fête de l'Halloween avec les jeunes de la municipalité. Pour la seconde année de participation du conseil à cette fête toute spéciale, petits et grands se sont bien amusés et ont apprécié les friandises.

Trois cent quarante-deux barres de chocolat ont été distribuées lors de cet événement.

Booooooooooooo!!! À l'an prochain...



DE GAUCHE À DROITE : GUY LAMBERT* , FRANÇOIS CHAPDELAINE, MYRIAM COURNOYER* ,
ANNIE CHAMPAGNE* , DANIELLE MANDEVILLE, JOSÉE CLÉMENT, STEVE PINARD*
*Conseiller municipal

Grand nettoyage des berges de Sainte-Anne-de-Sorel

Pour une deuxième année consécutive, c'est sous un soleil radieux que se déroulait la grande corvée de nettoyage des berges au quai de Sainte-Anne, le 9 juillet dernier.

Cette année, l'activité a dû être retardée en raison du niveau d'eau élevé au printemps. Une vingtaine de bénévoles et les membres du conseil ont participé à l'événement. Après plusieurs heures de travail, ce sont deux gros conteneurs de déchets de toutes sortes qui furent retirés de la plage.



Nouveau directeur des travaux publics et directeur général adjoint

Embauche



Le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a procédé à l'embauche d'un directeur des travaux publics et directeur général adjoint lors de la séance du conseil du 5 juillet dernier.

Il s'agit de M. Lucien Jobin. Il est entré en fonction le 25 juillet dernier. M. Jobin cumule plusieurs années d'expérience à titre de contremaître des travaux publics à la ville de Longueuil.

Nouvelle inspectrice



Le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a procédé à l'embauche d'une inspectrice en bâtiment et en environnement, il s'agit de Mme Marilou P. Thomas.

Elle est entrée en fonction le 20 juin dernier. Mme Thomas détient un baccalauréat en urbanisme.



35 ans de service

M. Renald Latraverse

Le 28 novembre dernier, le conseil municipal et les employés soulignaient les 35 ans de loyaux services de M. Renald Latraverse par une petite fête. M. Latraverse est à l'emploi de la municipalité depuis 1976, il a débuté son service lors de la fameuse inondation printanière.

Félicitations à M. Latraverse!





Nouveau!

Glissade aux loisirs

Une glissade hivernale a été érigée l'automne dernier sur le terrain des loisirs au centre Germaine- Guèvremont grâce à un surplus de terre accumulé provenant des travaux effectués lors de la réfection de la conduite d'eau sur le chemin du Chenal-du-Moine.

Nous attendons les enfants en grand nombre!



Patinage

Afin de répondre aux besoins des citoyens concernant le patin libre, il y aura l'ajout de 2 nouvelles patinoires consacrées exclusivement au patin libre.

Voici les endroits :

- au terrain des loisirs,
748, chemin du Chenal-du-Moine

- près de la Grange du Survenant, au 1665,
chemin du Chenal-du-Moine

De plus, une nouvelle règle est établie cette saison, **il sera dorénavant obligatoire de porter un équipement de protection (casque) pour les utilisateurs jouant au hockey.**

HORAIRE DES PATINOIRES

Dès que la température le permettra, il nous fera plaisir d'ouvrir les patinoires extérieures situées au 748, chemin du Chenal-du-Moine ainsi que celle située au 1665, chemin du Chenal-du-Moine.

Voici l'horaire :

lundi au jeudi :	18 h à 21 h
vendredi :	17 h à 21 h
samedi et dimanche : journées pédagogiques : journées du temps des Fêtes :	10 h à 21 h

N.-B. – Le chalet d'accueil situé au 748, chemin du Chenal-du-Moine sera fermé le 25 décembre ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2012.

Acquisition de la Grange du Survenant

Le 20 octobre dernier, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel procédait à l'acquisition du terrain et de la bâtisse de la Grange du Survenant situé au 1665, chemin du Chenal-du-Moine et voisin du bureau municipal.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire poursuivre les services existants pour les utilisateurs des services nautiques, tels que la location des quais, et envisage d'améliorer les espaces verts existants afin d'instaurer un parc public.

Dans le futur, elle compte explorer différentes avenues afin de maximiser l'utilisation du terrain nouvellement acquis.

LOCATION D'UN QUAI (Grange du Survenant)

POUR OBTENIR TOUTE INFORMATION À CE SUJET, VOUS POUVEZ TÉLÉPHONER AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ.

TÉL. : 450 742-1616



DE GAUCHE À DROITE :
MAXIME DAUPLAISE, D.G., PIERRE LACOMBE, MAIRE,
JEAN-PIERRE COMEAU, NOTAIRE, DOMINIQUE GAGNON,
REPRÉSENTANTE DES CROISIÈRES RICHELIEU INC.



Sécurité canine provinciale entente

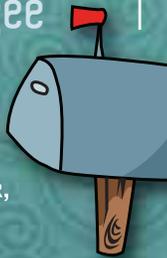
La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel détient une entente avec la *Sécurité canine provinciale* pour faire la cueillette des chiens et des chats errants ou morts dans les limites actuelles de la municipalité.

Dès le début janvier 2012, un représentant de la *Sécurité canine provinciale* fera du porte à porte et distribuera des médaillons 2012 vendus au coût de 20 \$.

Le numéro de téléphone à retenir pour le contrôle des animaux est le :
450 780-5668
ou le **1 819 221-2033**.

Boîte aux lettres endommagée

VOTRE BOÎTE AUX LETTRES EST ENDOMMAGÉE PAR LE DÉNEIGEUR, SVP VEUILLEZ CONTACTER SOIT :



• **M. ANDRÉ LANOIE :**
450 782-3009
pour le secteur 72 à 254 chemin du Chenal-du-Moine intersection à la rue du Quai (déneigement par le ministère des Transports).

• **M. JEAN PRÉVILLE :**
450 880-5817
(le jour) pour tout le reste de la municipalité.

Stationnement sur les rues et chemins de la municipalité

en période hivernale

IL EST INTERDIT DE STATIONNER OU D'IMMOBILISER SON VÉHICULE SUR LE CHEMIN PUBLIC ENTRE 01 H 00 ET 07 H 00 DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de police ou un constable spécial peut faire déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants :

- le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique ;
- le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un événement mettant en cause la sécurité du public.

VOTRE COOPÉRATION EST DEMANDÉE !

Où déposer la neige

???

IL EST DÉFENDU à tout occupant de maison, bâtisse ou terrain dans la municipalité, ainsi qu'à toute personne ou véhicule quelconque de jeter ou de permettre qu'il soit jeté, neige ou glace, sur aucune rue, ruelle, place publique, fossé, fossé de ligne ou cours d'eau.

Toute infraction au présent règlement no 294-1995 concernant les nuisances est passible d'une amende plus les frais.

NOUS VOUS INVITONS À FAIRE PREUVE DE CIVISME EN TOUT TEMPS DE L'ANNÉE!



Cabane à pêche

Tout détenteur d'une cabane à pêche est invité à s'inscrire gratuitement au registre du bureau de l'inspectrice municipale situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel.

Un numéro lui sera attribué lors de l'enregistrement afin de faciliter le repérage du propriétaire de la cabane située sur le stationnement de la municipalité, lors de la hausse de la température occasionnant la fonte de la glace ou lorsque le niveau de l'eau sur la glace est élevé ou encore lors de précipitations qui font en sorte que les cabanes à pêche doivent être déplacées.

Merci de votre collaboration!



Rampes de mise à l'eau

communiqué

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES UTILISATEURS DES RAMPES DE MISE À L'EAU EN PÉRIODE HIVERNALE, LE FONT À LEURS PROPRES RISQUES.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'assume aucune responsabilité pour des pertes, dommages ou blessures résultant de l'utilisation de ses installations.

Nous demandons aux usagers et aux pêcheurs sportifs de garder le secteur propre en déposant leurs déchets dans les poubelles et en ne laissant rien traîner sur la glace.

Votre collaboration est grandement appréciée!

SITUATION D'URGENCE

égout, fuite d'eau...

En dehors des heures normales de bureau ou lors de la fin de semaine pour signaler un problème d'égout, une fuite d'eau ou tout autre situation d'urgence, les citoyens sont invités à composer le :

310-4141 (sans code régional)

afin d'obtenir l'assistance policière de la Sûreté du Québec.

Nouvelles consignes de la municipalité

BOÎTES D'EAU

Veillez prendre note que le service de voirie de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel **ne prête plus de clef pour ouvrir ou fermer l'eau des boîtes d'eau des chalets ou des maisons.**

Désormais, il faut faire la demande du service d'ouvrir ou fermer l'eau auprès du bureau municipal afin qu'un préposé se rende à votre domicile pour effectuer lui-même le travail requis. **Des frais seront exigés pour ce service.**

PRÊTS D'OUTILS OU D'ÉQUIPEMENTS

Veillez prendre note que le service de voirie de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel **ne prête plus d'outils ou d'équipements.** Les citoyens devront se rendre dans un commerce de location d'outils afin de s'en procurer.



Votre municipalité

• HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que les bureaux seront fermés du 23 décembre 2011 à midi jusqu'au 6 janvier 2012 inclusivement.

Le bureau municipal vous accueillera à compter du lundi 9 janvier 2012 selon les heures régulières d'ouverture soit de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

• SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 17 janvier 2012 à 20 h.

• SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2012 - LES MARDIS :

- 17 JANVIER 2012
- 7 FÉVRIER 2012
- 6 MARS 2012
- 3 AVRIL 2012
- 1ER MAI 2012
- 5 JUIN 2012
- 3 JUILLET 2012
- 28 AOÛT 2012
- 4 SEPTEMBRE 2012
- 2 OCTOBRE 2012
- 6 NOVEMBRE 2012
- 4 DÉCEMBRE 2012

• COMPTES DE TAXES

Comme à l'habitude les comptes de taxes municipales seront postés à la mi-février 2012.

Collecte des ordures pour la période de Noël et du Jour de l'An

Nous vous signalons qu'il n'y aura aucun changement dans l'horaire de la collecte des ordures ménagères et la collecte des matières recyclables prévues pour le lundi 26 décembre 2011. Il y aura une collecte supplémentaire des bacs le 2 janvier 2012 en même temps que les encombrants.

Vous pouvez également suivre l'information publiée dans les journaux locaux à cet effet.

Pour toutes autres questions ou toutes plaintes à formuler vous devez vous adresser directement au bureau de la MRC de Pierre-De Saurel en composant le 450 743-2703.



Collecte des sapins de Noël en bordure du chemin

DATE : LUNDI 9 JANVIER 2012.

SVP, veuillez déposer vos sapins en bordure du chemin face à votre résidence.

ATTENTION :

Désormais, il n'y aura plus de dépôt de sapins au 748, chemin du Chenal-du-Moine.



Site de dépôt de matériaux secs

Les citoyens pourront disposer des matériaux secs.

Site : 748, chemin du Chenal-du-Moine
Quand : Samedi et dimanche
Heure : 9 h à midi

• Une preuve de résidence sera requise

NOUVEAU
au printemps 2012

Tarifs et prix imposés pour le dépôt des matériaux secs

Coffre d'auto	10 \$
Petite remorque (4 x 8)	20 \$
Remorque de plus de (4 x 8)	40 \$

Limite

1 bac noir

L'entrée en vigueur de ce changement est prévue pour les prochains mois.



Prochainement, les contribuables qui voudront placer, en bordure de rue, plus d'un bac noir par unité de logement devront au préalable **payer un montant de 55 \$** annuellement pour chacun de ces bacs supplémentaires.

En effet, en vertu de ce nouveau contrat, l'entrepreneur a l'obligation de ramasser un seul bac noir pour chacune des unités d'occupation résidentielle. Il en est de même pour les immeubles multilogements ainsi que pour les établissements industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) qui ne disposent pas de conteneurs. À défaut d'un tel paiement, l'entrepreneur sera dans l'obligation de ne ramasser, pour ces établissements également, qu'un seul bac par unité à desservir (exemple : un immeuble de 10 unités peut déposer en bordure de rue, sans frais supplémentaires, jusqu'à 10 bacs noirs).

Les municipalités concernées aviseront les propriétaires de la date d'entrée en vigueur des dispositions réglementaires applicables à ce changement (et des modalités s'y rattachant) afin que ceux-ci puissent acquitter leur paiement. Par la suite, la MRC fournira régulièrement à l'entrepreneur une liste des adresses où plus d'un bac devront être ramassés.

Les membres du Conseil de la MRC avaient prévu cette nouvelle mesure contractuelle dans le but de réduire les coûts associés à la collecte régulière. Ainsi, ce changement s'appliquera uniquement à l'usage des bacs noirs. Prenez note que, dans une volonté d'encourager une meilleure récupération des matières recyclables, ils ont décidé de ne pas limiter le nombre de bacs bleus par unité à desservir.

9 janvier 2012

Date à partir de laquelle les contribuables pourront se présenter au bureau municipal situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine pour acheter leur (s) étiquette(s) à apposer sur les bacs supplémentaires.

30 janvier 2012

Date limite à partir de laquelle le collecteur ne videra plus les bacs supplémentaires qui n'auront pas d'étiquette.

Pour toute question concernant cette nouvelle procédure, vous devez communiquer avec la MRC Pierre-de Saurel.

Lumières de rues défectueuses

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir signaler tout luminaire de rue qui semble défectueux en téléphonant au bureau municipal au 450 742-1616 et en faisant mention du numéro inscrit sur le poteau afin d'éviter toute confusion lors de la réparation.

Besoin urgent de bénévoles

dans différents services au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu.

Si vous êtes intéressés à faire partie de notre équipe, vous pouvez me contacter au (450) 743-4310 et demander Linda du lundi au vendredi de 8:30 h à midi.

Linda Verrette, coordonnatrice des bénévoles





RAPPEL DE LA SÛRETÉ

ÉGALEMENT, LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DÉSIRE RAPPELER À LA POPULATION QUE LES PNEUS D'HIVER SONT OBLIGATOIRES SUR LES VÉHICULES DU 15 DÉCEMBRE AU 15 MARS SELON LES NORMES PRÉVUES PAR RÈGLEMENT PAR LE GOUVERNEMENT.

QUICONQUE NE RESPECTANT PAS CETTE NORME EST PASSIBLE D'UNE CONTRAVENTION DE 200 \$ PLUS LES FRAIS.

JOYEUSES FÊTES!

SERGENTE-INT. LUCIE POIRIER,
SÛRETÉ DU QUÉBEC,
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
450 743-7947

Sachez garder vos distances!



Circuler en automobile n'est pas toujours de tout repos en période hivernale, surtout lorsque la circulation est très dense ou lorsqu'il y a des travaux de réparation sur la route. Des tamponnages et des carambolages surviennent très rapidement sans que l'on ait le temps de réagir.

Alors, pour minimiser les risques de collisions, il est essentiel de maintenir une distance prudente et raisonnable avec le véhicule qui vous précède. Voici comment évaluer votre distance pour qu'elle soit sécuritaire :

1. La méthode du deux secondes minimum : repérez un point fixe, tel un lampadaire ou un panneau de signalisation. Dès que le véhicule qui vous précède dépasse ce point fixe, dites : « mille et un, mille et deux ». Si vous avez franchi le même point avant d'avoir terminé votre énoncé, c'est que la distance entre vous et le véhicule qui vous précède est insuffisante.
2. Conservez en moyenne une distance d'un véhicule par tranche de 10 km/h. Si vous roulez à 90 km/h, c'est une distance de 9 véhicules que vous devriez conserver.
3. Ayez toujours en tête que si le véhicule qui vous précède devait freiner d'urgence, vous devriez être en mesure de pouvoir réagir de façon sécuritaire et éviter d'être frappé par le véhicule qui vous suit.

EN PLUS DE PROTÉGER VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES, SUIVRE À UNE DISTANCE SÉCURITAIRE VOUS ÉVITERA DE PAYER UNE AMENDE. EN EFFET, LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE PRÉCISE EN L'ARTICLE 335 QUE : « LE CONDUCTEUR D'UN VÉHICULE ROUTIER QUI EN SUIV UN AUTRE DOIT LE FAIRE À UNE DISTANCE PRUDENTE ET RAISONNABLE EN TENANT COMPTE DE LA VITESSE, DE LA DENSITÉ DE LA CIRCULATION, DES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES ET DE L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE. » UNE AMENDE EST PRÉVUE POUR LES CONTREVENANTS.

DONC, PENSEZ-Y DEUX FOIS AVANT DE COMMETTRE UNE IMPRUDENCE!

Une structure d'accueil découvrez

MESDAMES, MESSIEURS,
VOUS VOUS ÊTES RÉCEMMENT
ÉTABLIS À SAINTE-ANNE-DE-SOUREL ?



DÉCOUVREZ ACCÈS-RÉGION PIERRE-DE SAUREL...

Le 25 octobre 2011 - Accès-région Pierre-De Saurel est une structure d'accueil pour vous, nouveaux arrivants, qui souhaitez travailler et vous établir dans la MRC de Pierre-De Saurel. Parce que l'intégration, c'est reconstruire sa vie, travailler et tisser des liens, L'Orienthèque met à votre disposition une gamme de services facilitant votre arrivée : mini foires à l'emploi, 5 à 7 réseautage, activités familiales, soutien à la recherche de logement ou maison, découverte des infrastructures locales et autres activités.

Saviez-vous que... ?

- Accès-région L'Agence a rencontré plus de 30 nouveaux arrivants depuis son lancement, le 7 septembre dernier;
- Jusqu'à maintenant, la clientèle d'Accès-région se compose de 55% d'hommes et de 45% de femmes;
- Jusqu'ici la clientèle d'Accès-région représente tous les niveaux d'études, soit : 12% des clients ont fait des études universitaires, 31% des études professionnelles, 27% des études collégiales et 31% des études secondaires;
- Accès-région est dotée d'une caméra internet afin de répondre aux besoins des gens résidant à l'extérieur de la région mais désirant s'établir dans la MRC de Pierre-De Saurel;

L'équipe d'Accès-région L'Agence, était présente le 10 septembre dernier lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants à Sainte-Anne-de-Sorel. Plus de 25 personnes ont pris connaissance de notre nouveau service dans le cadre d'une activité vins et fromages.

Si vous organisez des activités dans votre municipalité, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous soutenir dans l'organisation de vos événements. De plus, référez-nous vos nouveaux voisins et amis, et participez à la réussite de leur intégration!

Pour toute information ou question, communiquez avec
Arlène Vadnais, chargée de projet, Accès-région L'Agence
au 450 730-0181 ou par courriel: arlene.vadnais@orientheque.ca.

L'ACCUEIL SOUS TOUTES SES CULTURES :
PARCE QUE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DÉBUTE ICI.

Partenaires financiers

Les services d'Accès-région sont rendus possibles grâce à l'appui et à la participation financière de plusieurs partenaires gouvernementaux, institutionnels, privés et communautaires incluant

EMPLOI-QUÉBEC

MINISTÈRE
DE L'IMMIGRATION
ET DES COMMUNAUTÉS
CULTURELLES

MRC
DE PIERRE-DE SAUREL

CLD
DE PIERRE-DE SAUREL

RIO TINTO
FER ET TITANE

Vous trouverez la liste complète des partenaires et appuis sur le site internet de L'Orienthèque (www.orientheque.ca/acces-region.php) ainsi que sur la page Facebook d'Accès-région.





CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

Ce Noël économisons le papier soyons créatifs !

SI VOUS CHERCHEZ DES FAÇONS D'ASSOCIER VOS RITUELS ET VOS CÉLÉBRATIONS DES FÊTES AU MONDE NATUREL OU SI VOUS VOULEZ SIMPLEMENT FAIRE PLUS ATTENTION À L'ENVIRONNEMENT, DE NOMBREUSES OPTIONS S'OFFRENT À VOUS :

Économisez le papier en enveloppant vos cadeaux avec la section des bandes dessinées de votre journal préféré ou avec des sacs d'épicerie en papier décorés avec des crayons feutre, des estampes de caoutchouc, etc. Les enfants adorent colorier leurs propres dessins faits sur du papier recyclé. Vous pouvez également envelopper vos cadeaux dans n'importe quel matériau non conventionnel que vous avez sous la main (foulards, cartes routières, etc.).

Si cette idée ne vous convient pas, assurez-vous d'acheter du papier d'emballage recyclé qui pourra être recyclé de nouveau.



Idées pour s'amuser en famille lors du congé des Fêtes

Jouer dans la neige :

- On fait un bonhomme de neige original en se servant de capsules métalliques, de bouchons, d'assiettes d'aluminium et de pailles multicolores. On le peint en le vaporisant d'un mélange d'eau et de colorant alimentaire.

Faites des jeux :

- Former des équipes et remettre à chacune une boîte de cure-dents et une boîte de pâte à modeler. Les équipes ont 5 minutes pour construire une tour solide (elle doit se tenir toute seule) qui soit la plus haute possible. L'équipe qui construit la plus haute tour gagne!

Initier les petits à la cuisine :

- Ils feront de bons assistants pour vos préparations mais c'est aussi une belle manière de les initier aux plaisirs de la cuisine.

Fabriquer un cadeau fait à la main :

- Remplir un panier en osier de nourriture que vous avez préparée vous-même (muffins, biscuits, confitures, etc.)
- Fabriquez une corde de Tarzan avec des blocs en bois ou un carré de sable pour enfant.
- Agrandir et encadrer une belle photographie.
- Offrir un cadeau de temps en dessinant un certificat comprenant la description du cadeau offert.

**LE VRAI BONHEUR
ET LE SENS DE LA FÊTE
se situent dans ce que
NOUS POUVONS FAIRE
POUR ÉGAYER LE
COEUR DES AUTRES**

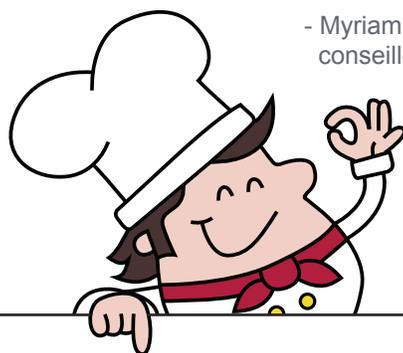




Sapins de Noël au jus de clémentine et pépites de chocolat

cuisinons ensemble

UNE RECETTE SPÉCIALE ENFANTS !!!! MA PETITE FILLE HEIDI S'EST BEAUCOUP AMUSÉE À PRÉPARER CES PETITS SAPINS DE NOËL, ET SURTOUT À LES MANGER, ALORS PENDANT LES VACANCES DE NOËL, METTEZ-VOUS EN CUISINE AVEC VOS ENFANTS ET LAISSEZ LIBRE COURS À VOTRE IMAGINATION : SAPINS, PÈRE-NOËL, ÉTOILES, NOUNOURS, RENNES



- Myriam Cournoyer,
conseillère, RQF - Responsable Question Famille

Ingrédients :

LES SAPINS

- 130G DE CASSONADE
- 130G DE FARINE À PÂTISSERIE
- 130G DE BEURRE
- 2 ŒUFS
- 2 CLÉMENTINES
- 1 SACHET DE PÉPITES DE CHOCOLAT

GLAÇAGE

- CHOCOLAT AU LAIT
- MINI SMARTIES VERTS

Préparation :

LES SAPINS

Préchauffez votre four à 180°C . Faites fondre le beurre et laissez-le tiédir. Dans un bol, mélangez au fouet la cassonade avec les œufs. Incorporez la farine à pâtisserie, puis le beurre tiédi. Pressez le jus des 2 clémentines, et incorporez-le à la pâte ainsi que les pépites de chocolat. Mélangez bien. Versez la pâte dans des moules en forme de sapins, (en vente dans les magasins à 1\$....) et faites cuire environ 20mn. Laissez tiédir et démoulez sur grille.

GLAÇAGE

Faites fondre au four micro-ondes un peu de chocolat au lait, et à l'aide d'une petite cuillère à café, faites des guirlandes au chocolat sur les sapins. Collez dessus les minis smarties verts.

Prenons du temps pour nos aînés

NOUS AVONS TENDANCE À METTRE L'ACCENT SUR LES ENFANTS DURANT LE TEMPS DES FÊTES, MAIS CE SERAIT ÉGALEMENT LE MOMENT IDÉAL DE RENOUER AVEC LES MEMBRES AÎNÉS DE NOTRE FAMILLE.

Travailler toute la semaine et prendre soin de nos enfants nous occupe tellement que nous reportons facilement à plus tard une visite chez un ami ou un membre de notre famille qui a atteint un âge vénérable. Et les mois passent sans que nous nous en rendions compte.

Que les milliers de choses à faire pour être prêts pour les Fêtes ne nous fassent pas oublier que l'essentiel est d'apporter du bonheur!

Une simple présence pour combler les espoirs des aînés esseulés. Soyons présents, et exprimons nos pensées chargées d'amour, c'est le meilleur des cadeaux à offrir!

Cette année, essayez de réserver un peu de temps pour une personne âgée qui apprécierait la compagnie de votre famille.



QU'EST-CE QUE NOËL POUR TOI ?



GODIN

« Pour moi le temps des Fêtes c'est un temps de joie, de réjouissances et surtout, c'est un temps de retrouvailles avec notre famille. Le temps des Fêtes est le plus beau temps de l'année! »



**ÉMILIE
COUTURE**

« Le temps des Fêtes c'est un moment d'amour et d'humour. C'est un moment pour passer en famille. C'est un moment pour penser aux autres! »



**LAYLA
ALTMANN**

« Le temps des Fêtes pour moi c'est ... un temps pour partager de drôles d'histoires avec nos grands-parents, nos tantes et nos oncles. »



**HUGO
BÉLANGER**

« Le temps des Fêtes c'est d'être en famille, être en paix et être heureux. C'est d'être gentil et aller voir mes cousins et mes cousines. »



- ÉLÈVES DE LA CLASSE DE MARTINE GUILBAULT



**ROSE
SALVAIL**

« C'est le bonheur car tout le monde est heureux et la joie règne dans l'air. Nous pouvons tous et toutes manger en famille, on peut aussi rire et s'amuser avec notre merveilleuse famille. »



**SOFIE
BOU ASSI**

« Nous décorons les maisons de milliers de couleurs. Tout le monde est de bonne humeur. Nous remplissons les bas de bonbons et de petits présents. Tout le monde est content. »



**CLAUDIE
CANTARA**

« Noël et le jour de l'An ce sont les jours les plus importants pour la famille car on peut faire des forts de neige, des batailles de boules de neige et construire des bonhommes de neige! »



**JÉRÉMIE
GAGNON**

« Pour moi, c'est un temps pour voir nos cousins et cousines. C'est pour déballer des cadeaux. Mais aussi pour se reposer. Plus de devoirs durant deux semaines!!! »





RAPPORT DU MAIRE

et les indicateurs de gestion



À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ,

Conformément à l'article 955 du code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait la vérification des états financiers de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

ANNÉE 2010

(SELON LES ÉTATS FINANCIERS)

• Excédent des revenus sur les dépenses :	298 322 \$
• Surplus accumulé non affecté :	458 572 \$
• Actifs :	13 267 285 \$
• Passifs :	6 832 692 \$

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Voici un extrait du rapport du vérificateur du 6 juin 2011 :

«Selon la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

ANNÉE 2011

(RÉSULTATS ESTIMÉS) ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS		AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
• Taxes	2 643 014	- Remboursements en capital	266 656
• Paiements tenant lieu de taxes	26 478	- Acquisition d'immobilisations	365 828
• Services rendus	44 988		
• Imposition de droits	67 871		
• Amendes et pénalités	6 000		
• Intérêts	10 851		
• Transferts	154 722		
TOTAL	(2 953 924) \$		
CHARGES		AFFECTATIONS	
• Administration générale	552 639	- Réserve	
• Sécurité publique	471 562	achat camion de voirie	(60 000)
• Transport	359 591	- Réserve pavage chemin	
• Hygiène du milieu	563 339	du Chenal-du-Moine	(100 000)
• Santé et bien-être	6 447		
• Aménagement, urbanisme			
et développement	120 409		
• Loisirs et culture	232 465		
• Frais de financement	132 640		
TOTAL	2 439 092 \$	EXCÉDENT NET	<u>51 348 \$</u>





ANNÉE 2011

(RÉSULTATS ESTIMÉS) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

(1RE PHASE DE LA RUE SAINT-MICHEL À L'ÎLE D'EMBARRAS)

• Coût des travaux	6 375 257 \$
• Subvention	
-Programme PRECO	(3 874 400)
• Solde disponible	
règlement d'emprunt fermé	<u>(27 688)</u>
• Financement long terme	
à la charge des contribuables	2 473 169 \$

AQUEDUC CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

(2E PHASE DE LA RUE SAINT-MICHEL À LA RUE DU QUAI)

• Coût des travaux	1 500 000 \$
• Contribution gouvernementale	
-Programme TECQ	<u>(868 642)</u>
• Financement long terme	
à la charge des contribuables	631 358 \$

ACQUISITION «GRANGE DU SURVENANT»

• Coût du projet et financement	
à long terme à la charge	
des contribuables	799 754 \$

ANNÉE 2011

RÉALISATIONS

L'année 2011 se terminant bientôt, nous pouvons dès maintenant vous relater les faits marquants des activités et des investissements qui se sont déroulés sur notre territoire.

Tout d'abord, je vous mentionne que tous les investissements réalisés cette année par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ont été effectués dans le but premier d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens.

Pour l'ensemble des travaux d'infrastructure, la municipalité a reçu 4 743 042 \$ en subvention. Voici un aperçu des réalisations accomplies dans les divers secteurs de la municipalité.

VOIRIE ET STATIONNEMENT

- Acquisition de deux (2) véhicules de voirie;
- Réfection complète du pavage du chemin du Chenal-du-Moine sur une distance de 2 km;
- Réfection complète de la voirie et de l'éclairage sur le chemin du Chenal-du-Moine entre la rue du Quai et la rue Saint-Michel.

LOISIR

- Fourniture et installation de huit (8) nouvelles bouées indiquant les limites de vitesse dans les chenaux;
- Amélioration du parc des jeux d'eau par l'ajout de deux (2) abris solaire, un module de jeux, du mobilier urbain ainsi que la plantation de plusieurs arbres.

AQUEDUC ET ÉGOUT

- Remplacement de la conduite d'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine entre la rue Saint-Michel et l'Île d'Embaras;
- Remplacement d'une conduite de refoulement d'égout sur une longueur de 683 mètres;
- Remplacement de la conduite d'aqueduc, de la conduite de refoulement et de l'égout pluvial sur le chemin du Chenal-du-Moine entre la rue du Quai et la rue Saint-Michel.
- Réparation majeure à la station de pompage SP-1 Ménard.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Acquisition des installations de la Grange du Survenant à l'exception du bateau de croisière;
- Refonte complète du site internet;
- Remplacement du système informatique de la municipalité;
- Implantation de la géomatique.





RAPPORT DU MAIRE

et les indicateurs de gestion



PROJECTIONS 2012

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal préparera les prévisions budgétaires 2012 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014.

Lors de la préparation des prévisions budgétaires 2012, le conseil poursuivra ses efforts et continuera de gérer le budget avec rigueur. Considérant que la municipalité débutera en 2012 le remboursement de l'emprunt des travaux d'infrastructure majeurs sur le chemin du Chenal-du-Moine, il est à prévoir qu'une taxe spéciale sera imposée pour le remboursement de cet emprunt à long terme.

ANNÉES 2012, 2013 ET 2014

POUR LES ANNÉES 2012, 2013 ET 2014, PLUSIEURS PROJETS FONT ACTUELLEMENT L'OBJET D'ANALYSES ET DE DISCUSSIONS.

Parmi celles-ci, notons, à titre indicatif :

- l'installation d'un système de collecte des eaux usées ainsi que l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout sur l'Île d'Embaras;
- la poursuite de la réfection du pavage sur le chemin du Chenal-du-Moine;
- l'aménagement d'un lien cyclable vers Yamaska;
- l'amélioration du stationnement aux rampes de mise à l'eau;
- l'amélioration de la patinoire.

L'avenir du site de la Grange du Survenant ainsi que la poursuite de la réfection du pavage sur le chemin du Chenal-du-Moine seront au cœur des orientations générales du prochain budget.

Vous comprendrez qu'il est un peu trop tôt pour prioriser et chiffrer les projets qui seront retenus comme étant prioritaires. Je tiens également à préciser que la réalisation du projet de l'installation d'un système de collecte des eaux usées est conditionnelle à l'obtention de subventions en provenance des paliers de gouvernements supérieurs.

Enfin, je vous rappelle que le programme triennal d'immobilisations est un outil de planification à partir d'orientations générales et que la décision d'investir ou non dans un projet donné est conditionnelle à la capacité de payer de la municipalité.

LES INDICATEURS DE GESTION

Le milieu municipal s'est doté d'indicateurs de gestion qui viennent soutenir la prise de décision des organismes municipaux en vue d'améliorer la prestation de leurs services. Ces indicateurs permettent aussi aux municipalités d'informer leurs citoyens des résultats en toute transparence.

Les indicateurs de gestion représentent un outil facilitant la gestion municipale, qui fournit une information factuelle utile à la gestion par résultats. Il s'agit d'un puissant outil de diagnostic des résultats découlant des décisions et du contexte passés. Ces indicateurs permettent aux gestionnaires municipaux d'évaluer la situation et, au besoin, d'ajuster leurs objectifs ou de modifier certaines pratiques.





VOIRIE MUNICIPALE

Premier indicateur actualisé.

Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à la municipalité

2010	8 036,00 \$	une baisse de 458 \$
2009	8 494,00 \$	

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie

2010	1 966,00 \$	une hausse de 42% pour les 34,90 kilomètres de voies déneigées
2009	1 386,00 \$	

Cette hausse est explicable par l'octroi d'un nouveau contrat de déneigement et la hausse du coût des abrasifs.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAUX D'ÉGOUT

Le coût de traitement par mètre cube

2010	0,10 \$	légère augmentation
2009	0,09 \$	

Exprime le prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eau usée traitée depuis les sources d'approvisionnement jusqu'à la fin du traitement.

Le coût du réseau par kilomètre de conduite

2010	9 827,00 \$
2009	9 260,00 \$
2008	10 348,00 \$

Comprend le coût de l'activité des réseaux d'égout combinés, sanitaire et pluvial, dont nous avons la responsabilité, par rapport au nombre de kilomètres de ces conduites.

L'augmentation est attribuable au fait que nous avons dû procéder à l'acquisition de nouvelles pompes et panneaux de contrôle aux stations de pompage sur l'Île-aux-Fantômes.





RAPPORT DU MAIRE

et les indicateurs de gestion



APPROVISIONNEMENT EN EAU, TRAITEMENT ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Au cours de l'année 2010, aucun avis d'ébullition n'a été nécessaire pour le *respect des normes provinciales* puisque tous les tests se sont révélés conformes aux normes de la réglementation. Cet indicateur donne une information sur la qualité du service.

Indicateur bris par kilomètre de conduite d'eau

2010	12,79 %	
2009	17,06 %	

Le coût de distribution par kilomètre de conduite

2010	5 029,00 \$	légère baisse
2009	5 273,00 \$	

Le coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau qui circule dans notre réseau

2010	0,35 \$	une hausse de 2009 à 2010
2009	0,34 \$	

Comme vous le savez, nous ne traitons pas notre eau étant donné que nous l'achetons de la RIARY qui est propriétaire à 27% de l'usine centrale d'eau de Sorel-Tracy. L'eau potable ainsi traitée est acheminée dans notre réseau.

Le coût de distribution par mètre cube

2010	0,31 \$	une diminution
2009	0,33 \$	

SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE

Le pourcentage du service de la dette

2010	15,06 %	légèrement supérieur
2009	14,03 %	

Comprend les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses.

Le pourcentage de l'endettement net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés municipales destinées à la revente

2010	51,45 %	2008	34,93 %
2009	33,95 %	2007	31,52 %

La municipalité débute des travaux majeurs en immobilisation concernant la réfection de l'aqueduc sur le chemin du Chenal-du-Moine.





RESSOURCES HUMAINES

Le pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale

2010 - 6 employés réguliers	0,68 %	une augmentation
2009 - 6 employés réguliers	0,30 %	

L'effort de formation par employé qui s'exprime en nombre d'heures de formation par employé

2010 - 6 employés réguliers	17 hres	une augmentation
2009 - 6 employés réguliers	6,67 hres	

La durée moyenne des lésions professionnelles qui se définit par la durée moyenne d'absence au travail des employés pour causes de lésions professionnelles

2010 - 6 employés réguliers	0 hre	même
2009 - 6 employés réguliers	0 hre	

Taux de départs potentiels à la retraite qui se définit par le pourcentage des départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers

2010 - 6 employés réguliers	33,33 %	augmentation
2009 - 6 employés réguliers	16,67 %	

CONCLUSION

Cet outil nous aide à mieux analyser nos activités et à revoir, dans certains cas, la répartition de nos dépenses afin d'avoir un portrait le plus réaliste possible.

Les constats issus de l'analyse de ces indices seront pris en compte lors du prochain exercice budgétaire afin de poursuivre le travail visant à toujours bien servir les gens de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

Je voudrais vous assurer que même si nous sommes conscients qu'il est impossible de combler tous les désirs de nos concitoyens et concitoyennes, nous devons agir selon nos moyens dans un souci constant de maintenir le fardeau fiscal de nos contribuables au plus bas niveau possible tout en étant en mesure de remplir nos obligations qui sont, à chaque année, grandissantes.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du conseil municipal pour leur implication et leur constante collaboration tout au long de l'année. Je tiens également à souligner le soutien et les efforts constants des employés municipaux et les en remercier.

Lors d'une séance extraordinaire le 15 décembre prochain à 19 h, je déposerai les prévisions budgétaires 2012 ainsi que le plan triennal d'immobilisation.

Sainte-Anne-de-Sorel, le 7 novembre 2011

Le maire,
M. Pierre Lacombe





PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2012

REVENUS

	2012	%	2011	%	ÉCART	%
Taxes sur la valeur foncière	2 214 957 \$	70	1 910 728 \$	65	304 229 \$	+ 16
Taxes sur une autre base	657 247 \$	21	693 205 \$	23	35 958 \$	- 5
Autres sources de revenus	273 594 \$	9	356 112 \$	12	(82 518) \$	- 23
	3 145 798 \$	100	2 960 045 \$	100	185 753 \$	+ 6,27

DÉPENSES

Administration générale	606 153 \$	22	533 155 \$	22	72 998 \$	+ 14
Sécurité publique	490 909 \$	18	449 150 \$	18	41 759 \$	+ 9
Transport - voirie	379 369 \$	14	343 594 \$	14	35 775 \$	+ 10
Hygiène du milieu	587 396 \$	22	611 612 \$	25	(24 216) \$	- 40
Santé et Bien-être	6 560 \$	0	10 000 \$	0	(3 440) \$	- 34
Urbanisme, amén. et dév.	116 090 \$	4	114 221 \$	5	1 869 \$	+ 2
Loisirs et culture	291 650 \$	11	235 401 \$	9	56 249 \$	+ 24
Frais de financement	249 358 \$	9	175 000 \$	7	74 358 \$	+ 42
	2 727 485 \$	100	2 472 133 \$	100	255 352 \$	+ 10

AUTRES ACTIVITÉS

Remboursement de la dette à long terme	347 780 \$		248 912 \$		98 868 \$	+ 40
Affectations						
- investissement	134 800 \$		239 000 \$		(104 200) \$	- 44
- surplus/réserve	(64 267) \$				(64 267) \$	+ 60

TOTAL

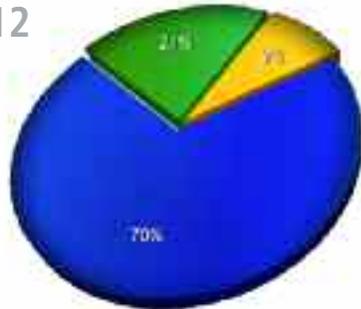
	3 145 798 \$	100	2 960 045 \$	100	185 753 \$	+ 6,27
--	---------------------	------------	---------------------	------------	-------------------	---------------



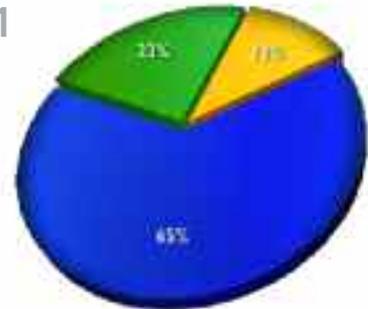


**TABLEAUX
DES REVENUS
2012 - 2011**

2012



2011



	2012	%	2011	%	ÉCART	%
Taxes sur la valeur foncière	2 214 957 \$	70	1 910 728 \$	65	304 229 \$	+ 16 %
Taxes sur une autre base	657 247 \$	21	693 205 \$	23	(35 958) \$	- 5 %
Autres sources de revenus	273 594 \$	9	356 112 \$	12	(82 518) \$	- 23 %
	3 145 798 \$	100	2 960 045 \$	100	185 753 \$	+ 6,27 %

**↑ 16 %
TAXE
FONCIÈRE**

POURQUOI ?



TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

- Sur le chemin du Chenal-du-Moine
entre la rue du Quai et le pont de l'Île d'Embarras

CONTRATS EXTERNES

- Quote-part MRC - Sûreté du Québec

ENTENTE AVEC SOREL-TRACY

- Sécurité-Incendie - Loisirs-Culture

	2012	2011	ÉCART	%
Taxe sur la valeur foncière	2 214 957 \$	1 910 728 \$	304 229 \$	+ 16 %
Taxe foncière générale 2012 : 1,35 \$ 2011 : 1,18 \$	2 149 597 \$	1 845 640 \$	303 957 \$	16 %
Taxe foncière - immeuble non résidentiel 1,60 \$	65 360 \$	65 088 \$	272 \$	0 %





PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

↓ **5 %**
TAXES
SUR UNE
AUTRE BASE

POURQUOI ?



CONTRATS EXTERNES

- Matières résiduelles et recyclage
- Eau

	2012	2011	ÉCART	%
Taxes sur une autre base	657 247 \$	693 205 \$	(35 958) \$	- 5 %
Répartitions locales	25 288 \$	27 285 \$	(1 997) \$	- 7 %
Eau 2012 77\$ par local ou par logement - mc 0.54\$ 2011 77\$ par local ou par logement - mc 0.54\$	225 000 \$	234 318 \$	(9 318) \$	- 4 %
Égouts 2012 151 \$ par local ou par logement 2011 151 \$ par local ou par logement	178 784 \$	178 482 \$	+ 302 \$	+ 0 %
Matières résiduelles 2012 175\$ par local ou par logement 50 \$ par chalet dans les îles non reliées par un pont 2011 195\$ par local ou par logement 50 \$ par chalet dans les îles non reliées par un pont	228 175 \$	253 120 \$	(24 945) \$	- 10 %

↓ **23 %**
DES AUTRES
SOURCES
DE REVENUS

POURQUOI ?



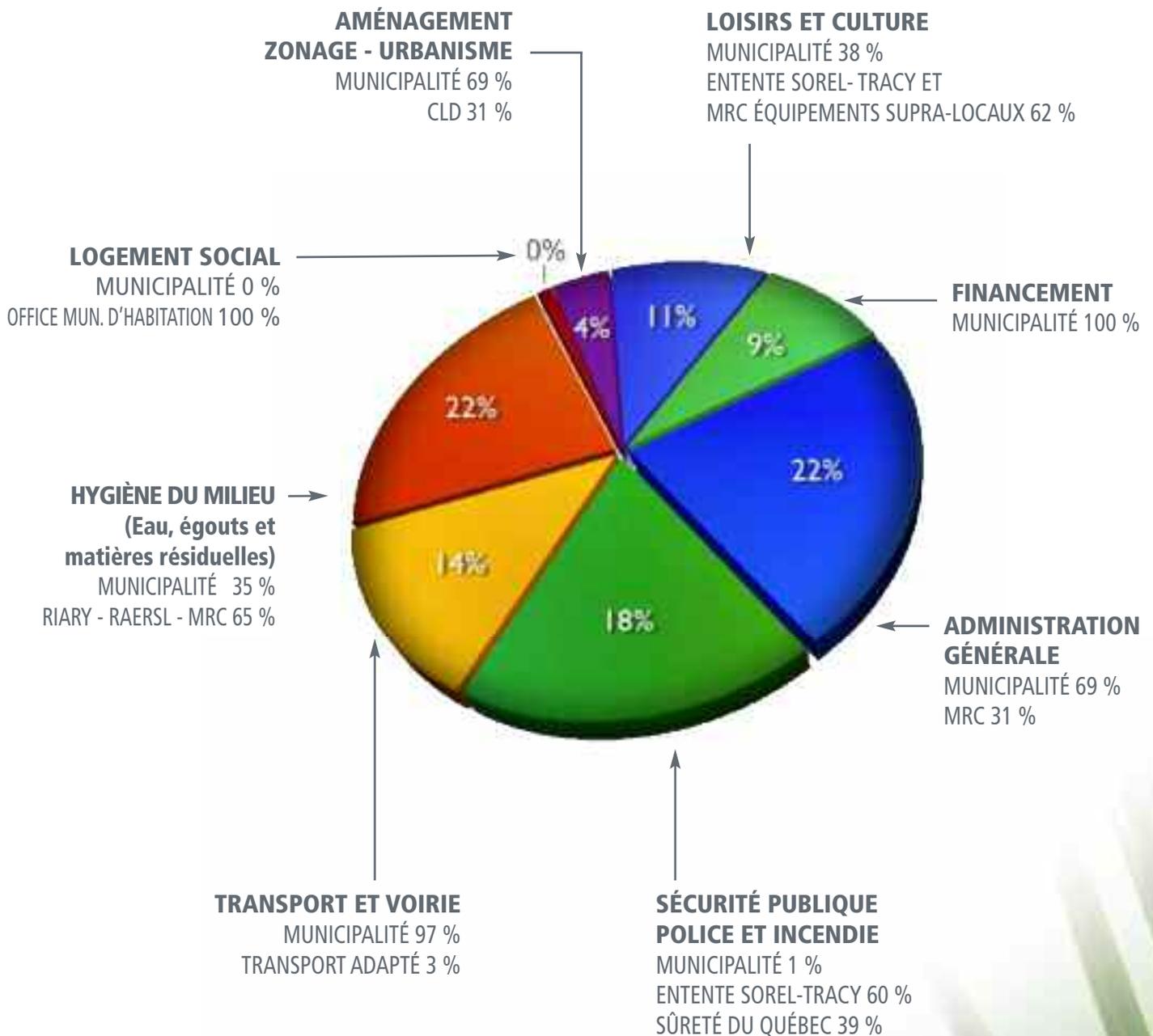
AUCUNE APPLICATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

	2012	2011	ÉCART	%
Autres sources de revenus	273 594 \$	356 112 \$	-82 518 \$	- 23 %
Paiements tenant lieu de taxes	29 513 \$	26 671 \$	2 842 \$	11 %
Services rendus	68 700 \$	43 300 \$	25 400 \$	59 %
Imposition de droits	61 000 \$	53 000 \$	8 000 \$	15 %
Amendes et pénalités	6 500 \$	6 500 \$	0 \$	0 %
Intérêts	10 000 \$	7 500 \$	2 500 \$	33 %
Transferts	97 881 \$	59 141 \$	38 740 \$	66 %
Affectation (réserve financière)	0 \$	160 000 \$	(160 000) \$	- 100 %





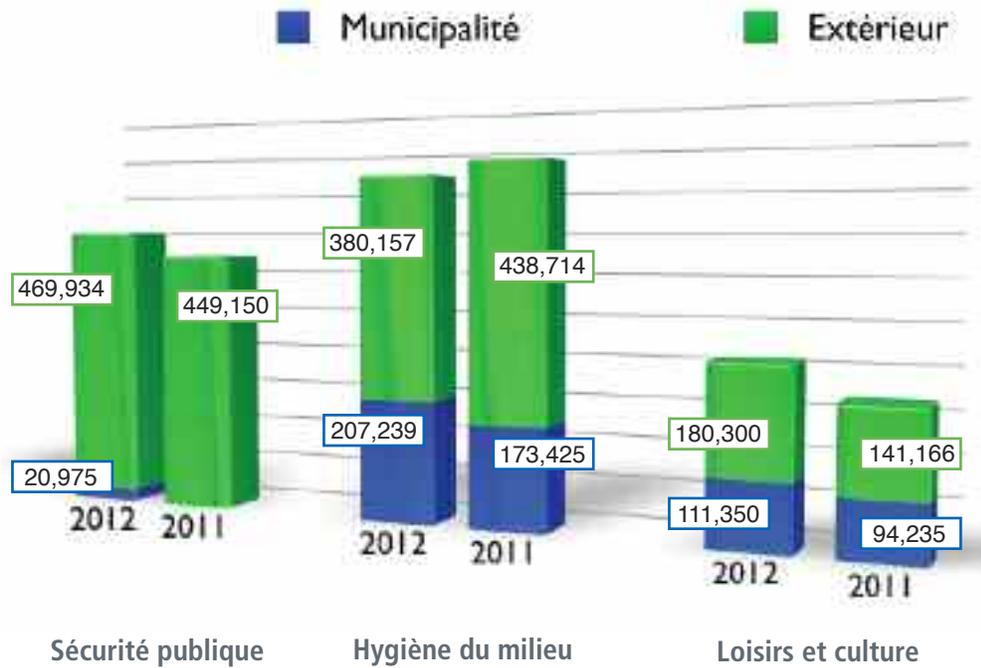
**RÉPARTITION DES
DÉPENSES DE LA
MUNICIPALITÉ
ET % DE CONTRÔLE**





PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

POSTES
IMPORTANTES
DONT LA
MUNICIPALITÉ NE
CONTRÔLE PAS
LES COÛTS



TAUX DE
TAXATION
POUR
2012

	2012	2011	ÉCART \$	%
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxe foncière générale	1,35 \$	1,18 \$	+ 0,17 \$	+ 14 %
Taxe foncière - immeuble non résidentiel	1,60 \$	1,60 \$	0	0 %
TAXES SUR UNE AUTRE BASE				
Eau				
- par logement ou par local	77,00 \$	77,00 \$	0 \$	0 %
- au compteur par m ³	0,54 \$	0,54 \$	0 \$	0 %
Égouts (eaux usées)	151,00 \$	151,00 \$	0 \$	0 %
Matières résiduelles				
- par logement ou par local	175,00 \$	195,00 \$	- 20 \$	- 10 %
- par chalet dans les îles	50,00 \$	50,00 \$	0 \$	0 %





EXEMPLES DE LA NOUVELLE TAXATION



EXEMPLES CONCRETS D'UN COMPTE DE TAXE

	Immeuble de 127 700 \$ Eau : 200 m ³		Immeuble de 250 000 \$ Eau : 200 m ³		Chalet dans les îles non reliées par un pont de 23 000 \$	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Du 100 \$ D'ÉVALUATION	1,35 \$	1,18 \$	1,35 \$	1,18 \$	1,35 \$	1,18 \$
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	1 723,95 \$	1 506,86 \$	3 375,00 \$	2 950,00 \$	310,50 \$	271,40 \$
ÉGOUT	151,00 \$	151,00 \$	151,00 \$	151,00 \$		
EAU DE BASE	77,00 \$	77,00 \$	77,00 \$	77,00 \$		
EAU AU COMPTEUR	108,00 \$	108,00 \$	108,00 \$	108,00 \$		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	175,00 \$	195,00 \$	175,00 \$	195,00 \$	50,00 \$	50,00 \$
TOTAL	2 234,95 \$	2 037,86 \$	3 886,00 \$	3 481,00 \$	360,50 \$	321,40 \$
AUGMENTATION \$	+ 197,09 \$		+ 405 \$		+ 39,10 \$	
AUGMENTATION %	10 %		12 %		12 %	





LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

depuis le 1^{er} novembre 2010 (Projet de Loi 175)

VILLE DE SOREL-TRACY	248 165\$ 138 952\$	Protection incendies Entente loisirs
GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCES	31 225\$	Assurance collective
MINI-EXCAVATION JEAN PRÉVILLE ENR.	60 890\$ 37 748\$	Déneigement des rues Fourniture d'abrasifs
GROUPE ULTIMA INC.	27 193\$	Assurances générales
SÛRETÉ DU QUÉBEC	171 937\$	Service de police
GLOBAL ÉLECTRO-MÉCANIQUE INC.	42 766\$	Réparation SP 1
P.E. BOISVERT AUTO LTÉE	59 604\$	Achat d'un camion
TECHSPORT INC.	24 892\$	Modules de jeux
TEKNIKA HBA, INGÉNIEURS	25 000\$	Aqueduc village plans-devis
SINTRA INC.	993 471\$ 657 399\$	Aqueduc village Pavage Chenal-du-Moine
SERVICES EXP. , INGÉNIEURS	13 900\$ 20 646\$ 19 500\$ 3 575\$	Laboratoires village Laboratoires pavage Surv. de chantier pavage Surveillance chantier village



RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

période du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011



PIERRE LACOMBE MAIRE	total : 23 151,78 \$	15 434,52 \$ 7 717,26 \$	salaire allocation
STEVE PINARD CONSEILLER	total : 7 717,86 \$	5 145,24 \$ 2 572,62 \$	salaire allocation
GUY LAMBERT CONSEILLER	total : 7 717,86 \$	5 145,24 \$ 2 572,62 \$	salaire allocation
MYRIAM COURNOYER CONSEILLER	total : 7 717,86 \$	5 145,24 \$ 2 572,62 \$	salaire allocation
DENIS COURNOYER CONSEILLER	total : 7 717,86 \$	5 145,24 \$ 2 572,62 \$	salaire allocation
GILLES VIGNEAULT CONSEILLER	total : 7 717,86 \$	5 145,24 \$ 2 572,62 \$	salaire allocation
ANNIE CHAMPAGNE CONSEILLER	total : 7 717,86 \$	5 145,24 \$ 2 572,62 \$	salaire allocation

.....

Rémunération du maire à la MRC de Pierre-de-Saurel

PIERRE LACOMBE MAIRE	total : 6 249,12 \$	4 166,04 \$ 2 083,08 \$	salaire allocation
--------------------------------	---------------------	----------------------------	-----------------------

(salaire de 347,17 \$ + 173,59 \$ allocation + 520,76 \$ par mois)



« NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNÉE ! »



M. GILLES VIGNEAULT, CONSEILLER DISTRICT # 5, MME MYRIAM COURNOYER, CONSEILLÈRE DISTRICT # 3, M. DENIS COURNOYER,
CONSEILLER DISTRICT # 4, MME ANNIE CHAMPAGNE, CONSEILLÈRE DISTRICT # 6, M. PIERRE LACOMBE, MAIRE, M. GUY LAMBERT,
CONSEILLER DISTRICT # 2, M. STEVE PINARD, CONSEILLER DISTRICT # 1, M. MAXIME DAUPLAISE, DIR. GÉNÉRAL

2012 cogne à nos portes... Que nous réservera janvier ? Un livre de contes tout neuf. Un agenda vierge. Trois cent soixante-six jours nouveaux emballés en semaines, en mois et en saisons. Comme les musiciens, accordons nos instruments avec quelques notes ici et là pendant le temps des Fêtes avant le grand concert de la nouvelle année !

Que 2012 vous apporte de belles chansons à vivre...

- Les membres du conseil de votre municipalité, Sainte-Anne-de-Sorel

Le Phare
l'équipe

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

PUBLIÉ : trois fois par année

DISTRIBUTION : Postes Canada

TIRAGE : 1300 exemplaires

COLLABORATION :

M. Maxime Dauplaise
Mme Chantal Laferrière
Mme Myriam Cournoyer
Mme Diane Leduc

IMPRESSION : Mongeon et Fils Ltée

**GESTION DE L'INFORMATION
ET INFOGRAPHIE :** Maguilou